

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 septembre 2016.

Présents : Philippe Rose ; André Berthomier ; Jacques Dazas ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Laurence Giraud ; Christophe Souchaud ; Laurent Vachon ; Liliane Querrioux ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Géraldine Levesque ; Christiane Desnoëlle et Coralie Deport.

Secrétaires : Jean Charry et Christiane Desnoëlle.

Prochaine réunion : Mardi 4 octobre 2016 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. VENTE BÂTIMENT DU RESTAURANT CCM DANS LE CADRE DU POLE SANTÉ & VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA CCM.**

Le restaurant sera vendu pour la somme de 50 000€ hors frais de débours et de notaire à la CCM pour les demandes de subventions.

Le CM vote à l'unanimité pour la vente et le versement de fond de concours (équivalent à 50 000€) à la CCM.

Les appels d'offres et les travaux seront gérés par la CCM, la partie médicale sera à la charge de la CCM et la partie pharmacie à la charge de la commune.

2. C.C.M.**- Financement du PLUI :**

A l'unanimité des conseillers communautaires, les sommes correspondant à la moitié du fonds national de péréquation intercommunale et communale (FNPIC) sont données à la C.C.M. Cette somme permettra de financer le PLUI. Le CM vote à l'unanimité pour le financement du PLUI.

- Compétence tourisme :

La CCM prend la compétence tourisme des 36 communes. La CLECT a budgété le transfert des charges pour 2016 à 126 774€. La CCM propose un coût de subvention de 2 703€ pour la commune d'ADRIERS.

Le CM vote : 3 « contre » ; 10 « abstentions », 2 « pour ».

- Modification des statuts de la CCM :

La CCM a la compétence des GMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention inondation. Le CM vote à l'unanimité.

3. BÂTIMENTS COMMUNAUX : RÉVISION DES LOYERS – TARIFS 2016

Augmentation de 0,02 % (indice de référence) pour 2016 selon les contrats de location. Le CM vote à l'unanimité.

4. EAUX DE VIENNE

- Approbation des statuts de syndicat et acceptation de l'adhésion de la commune de BASSES (à côté de Loudun).

Le CM vote à l'unanimité.

- Assainissement collectif pour les abonnés avec puits.

Le CM propose d'appliquer le tarif d'un volume de 10m³ par personne pour le calcul du prix de l'assainissement auquel s'ajoutera la redevance pour ceux qui ont un puits et utilisent le réseau des eaux usées.

5. ÉCOLE : TARIF GARDERIE

Au 31 août 2016, la régie des recettes est supprimée. Le CM vote à l'unanimité, le tarif reste inchangé soit 1€ le matin et 1€ le soir.

6. TRAME VERTE ET BLEUE

1^{ère} session en 2015 => fin mai 2017.

2^{ème} session en 2016 : 4 thèmes sur 10 pour prétendre aux subventions des régions.

1. Continuité de l'inventaire des haies et par satellite (intra parcellaire) :

- classement pour les protections des haies

- note par rapport à la PAC

=> une semaine de travail : 3150€ dont présentation à la commune.

2. Sensibilisation et communication :

- sensibiliser à la restauration des haies (celles à forte valeur faune et flore) par les propriétaires
 - intervention en milieu scolaire (animation classe + en dehors des classes)
 - randonnée commentée : à la découverte du patrimoine arboré et champêtre.
- => 3 jours : 1 200€

3. Financement pour la restauration :

Achat et plantation des haies.

=> 4 440€

4. Pose de planches en dessous des nids d'hirondelles afin d'éviter les projections de fiente sur les trottoirs.

=> 400€

Total des actions : 9 140€

Subvention région : 7 312€

Commune : 1 828€

Le CM vote à l'unanimité.

7. VENTE ANCIENS PROJECTEURS STADE MUNICIPAL

Vente de 6 projecteurs : $6 \times 100€ = 600€$.

Le CM vote à l'unanimité.

8. PERSONNEL COMMUNAL

1. Poste de cantinière : Mme Ginette JOLLY

Contrat de 25 heures du 7 septembre 2016 au 31 décembre 2016.

A partir du 1er janvier 2017 : 1 nouveau poste de 25h – cantinière sera créé pour Mme JOLLY. Elle sera stagiaire 1 an puis titularisée. Le poste de cantinière à 35h sera supprimé.

2. Arrêt de Mme Bernadette GRANSAGNE : remplacement par Mme Annie VIDALLON tous les après midis ($3 \times 5 = 15h$ par semaine) à partir du lundi 12 septembre.

9. SOREGIES : NOUVELLE CONVENTION « SPORT 1 »

1^{er} janvier 2017 : fin de la convention, la SOREGIES fait 3 propositions :

- a. visite annuelle d'entretien
- b. visite annuelle d'entretien + diagnostique fff
- c. visite annuelle d'entretien + diagnostique fff + remplacement total des lampes

Le CM vote pour l'option c : 3 abstentions, 12 pour.

10. QUESTIONS DIVERSES**a. Vente bâtiment de La poste.**

Une proposition de la commune pour l'achat du bâtiment sera faite à hauteur de 75000€.

b. Portes du cimetière.

Les gonds des portes sont en train de se desceller.

M Le Dréau : 2690€ HT => 3228€ TTC.

Le devis est voté l'unanimité par le CM.

c. Parcelle à La Bouige.

Vente d'une parcelle en bas du village : 5a et 91ca par la SAFER. La commune se propose de l'acquérir afin d'y construire une micro station d'épuration.

d. Arrachage de haies.

Problème sur un chemin communal au niveau de « La davidière ».

e. Plan d'eau : baignade.

La période s'est déroulée comme prévu et le bilan est bon : 277 personnes donc 7,3 personnes /jour.

Charges pour la commune : salaire de Yohan Deturk, surveillant de baignades : 2033,29€ + bouteille d'oxygène : 140€.

f. Projet éolien de Bussière-Poitevine.

Rejet de la demande « par la préfecture de la Haute-Vienne ».

g. Eaux de pluie.

Une demande est faite pour utiliser l'eau de pluie du puits de la place de l'église.

h. Départ en retraite de Mme Yvette Moreau.

Vendredi 23 septembre à 18h30 (sous réserve).

i. Différentes courses.

- Tour des véhicules électriques : le 22 septembre 2016.
- Foulées du Viaduc : 25 septembre 2016.
- Trophée des champions : 5 octobre 2016, la caravane sera en bas du plan d'eau à 12h44.

SITUATION FINANCIÈRE :

Entrées	223 002,69€
Recettes	530 290,72€
Dépenses	534 521,65€
Solde	218 771,65€